

Les boissons "de la mort" fortement décriées (page 3)



Bien que légalement produite et commercialisée, la bière Kick est dans le viseur de certaines autorités locales, qui estiment que sa forte teneur en alcool présente des risques pour la santé et l'ordre public.

SANTÉ / DEVELOPPEMENT / PUBLIREPORTAGE



Hantavirus

Une maladie rare qui rappelle les risques des infections émergentes (page 2)



Sosumo

Le gouvernement retente sa redynamisation (page 4)



PAFEN

3 ans après, les réalisations sont satisfaisantes (page 5)



Le journal se rapproche de ses lecteurs. Il va diffuser des informations en continue et en intégralité 24h/24.

Editorial

Entreprises publiques : Une gouvernance plus que déplorable



Jean Marie Vianney Niyongabo,
Journaliste.

Elles ne se développent pas au même rythme que les entreprises privées.

Les exemples sont légion. La Sosumo, une société qui a le monopole de production et de commercialisation du sucre n'évolue pas au rythme souhaité par le personnel qui y preste.

Elle ne parvient même pas à satisfaire la demande locale et cette situation se présente au moment où elle est vieille de 38 ans. Bref, elle ne grandit pas. Cela n'arrive pas seulement à la Sosumo.

La situation financière est devenue de plus en plus un casse-tête dans pas mal d'entreprises publiques et à participation publique jusqu'à ce qu'elles ne parviennent même plus à payer les dividendes de l'Etat.

Au mois de mai 2024, le ministère en charge des finances a fait savoir que plusieurs entreprises publiques ou mixtes n'ont jamais versé leurs dividendes.

Parmi ces entreprises figuraient des acteurs majeurs tels que l'Onatel (Office national des télécommunications), la Camebu (La Centrale d'achat des médicaments essentiels, des dispositifs médicaux et des produits et matériels de laboratoire du Burundi), la Cogerc (Compagnie de gérance du coton), la Lona (Loterie nationale du Burundi), l'Onatour (Office national de la tourbe), l'Otraco (Office des transports en commun) et l'Hôtel Source du Nil. En tout, ce sont plus de dix-sept entreprises qui sont concernées.

On a expliqué que l'origine de cette situation était que certaines

entreprises ont enregistré des résultats négatifs, les empêchant de verser des dividendes. Il a ajouté que pour d'autres entreprises, les conseils d'administration n'ont pas tenu les réunions nécessaires pour décider des dividendes à verser à l'Etat.

Nestor Ntahontuye, premier ministre rappelle que l'Etat a investi dans la création des sociétés publiques et à participation publique dans le but de stimuler le développement socio-économique du pays.

Ces entités devraient, selon lui, générer de l'emploi, contribuer au fisc et verser des dividendes à l'Etat. Toutefois, il déplore le fait qu'un rapport du ministère des Finances montre que la majorité de ces entreprises souffrent de faiblesses structurelles et opérationnelles

qui limitent leur rentabilité, leur solvabilité et leur contribution aux finances publiques. Cette situation est déplorable. Le gouvernement devrait s'impliquer énergiquement dans la gestion des entreprises publiques et à participation publique pour inverser la tendance, car les fonds injectés dans le fonctionnement de ces entreprises proviennent des recettes payées par les contribuables à travers les taxes et les impôts.

Il devrait y placer des hommes qu'il faut à la place qu'il faut et faire des évaluations régulières sur leur fonctionnement comme cela se fait dans les entreprises privées. Les gestionnaires incapables devraient être remplacés par ceux dont la compétence est avérée, car il y en a à tire larigot. Les dilapidateurs devraient être sanctionnés conformément à la loi.

La gouvernance dans la plupart des entreprises publiques et à participation publique inquiète plus d'un. La raison est qu'il s'observe que la finance ne se porte pas bien dans ces dernières.

SANTE

Hantavirus

Une maladie rare qui rappelle les risques des infections émergentes

Trois décès à bord d'un navire de croisière dans l'Atlantique, plusieurs cas confirmés et une mobilisation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'apparition récente d'un foyer de hantavirus sur le navire MV Hondius a attiré l'attention de l'opinion internationale. Si les experts excluent tout scénario comparable à celui de la Covid-19, cet épisode met en lumière une maladie méconnue, transmise principalement par les rongeurs et rappelle l'importance de la vigilance face aux infections émergentes.

Depuis le début du mois de mai 2026, les autorités sanitaires suivent avec attention un foyer de hantavirus détecté à bord du navire d'expédition MV Hondius qui effectuait une croisière entre l'Amérique du Sud et l'Atlantique Sud. Selon les données communiquées par l'OMS, plusieurs passagers ont développé une maladie respiratoire aiguë sévère et trois personnes sont décédées.

L'enquête épidémiologique a permis d'identifier le virus Andes, une souche particulière de hantavirus présente en Amérique du Sud. Cette découverte a suscité de nombreuses interrogations, notamment sur les réseaux sociaux où certains internautes ont rapidement évoqué la possibilité d'un « nouveau Covid ».

Les hantavirus ne sont pas des agents pathogènes nouveaux. Ils doivent leur nom à la rivière Hantaan, située à la frontière entre les deux Corées. Leur existence a été mise en évidence après la Guerre de Corée, lorsque plusieurs milliers de soldats avaient développé une maladie grave associée à ce virus. Aujourd'hui, différentes souches circulent sur tous les continents, avec des manifestations cliniques variables selon les régions du monde.

Une maladie transmise principalement par les rongeurs

Les hantavirus sont naturellement hébergés par des rongeurs

L'OMS a toutefois tenu à rassurer. « Ce n'est pas la Covid-19 », a insisté son porte-parole Christian Lindmeier lors d'un point de presse à Genève. Selon l'organisation, le risque pour la population générale demeure extrêmement faible et les modes de transmission sont très différents de ceux des coronavirus responsables de la pandémie de 2020.

sauvages, notamment certaines espèces de souris et de rats. Les animaux infectés excrètent le virus dans leur urine, leur salive et leurs excréments. L'être humain est généralement contaminé lorsqu'il inhale des poussières ou des aérosols contenant ces particules virales. Le risque est particulièrement élevé lors d'activités réalisées dans des lieux fermés longtemps inhabités, dans des forêts, des fermes ou des zones rurales où les populations de rongeurs sont importantes.

Une morsure de rongeur ou un contact direct avec des déjections contaminées peuvent également provoquer une infection. Contrairement à de nombreuses maladies respiratoires, la transmission entre humains est exceptionnelle. La souche Andes constitue l'unique hantavirus pour lequel une transmission interhumaine a été clairement démontrée. Même dans ce cas, les spécialistes soulignent qu'elle nécessite des contacts très étroits et prolongés, notamment entre membres d'une même famille ou partenaires vivant sous le même toit.

Même peu probable au Burundi, le risque rappelle que les maladies émergentes peuvent se propager rapidement à travers le monde.

L'OMS souligne que plusieurs exemples récents illustrent cette faible contagiosité. Des proches de patients infectés et des personnes ayant eu des contacts directs avec eux, ont été testés négatifs. Une hôtesse de l'air ayant assisté une passagère malade peu avant son décès n'a également présenté aucun signe d'infection. Cette réalité distingue fortement le hantavirus des maladies très contagieuses comme la rougeole ou la Covid-19. Pour les experts, la situation observée sur le MV Hondius s'explique davantage par la promiscuité particulière d'un navire de croisière que par une capacité élevée du virus à se propager.

Une menace limitée, mais un rappel pour la santé publique mondiale

Chez l'être humain, les hantavirus peuvent provoquer des maladies de gravité variable. Les premiers symptômes ressemblent souvent à ceux de la grippe : fièvre, maux de tête, douleurs musculaires et fatigue importante. Dans les Amériques, certaines souches peuvent évoluer vers un syndrome pulmonaire à hantavirus, caractérisé par une détresse respiratoire sévère et des œdèmes pulmonaires. Selon les autorités sanitaires nord-américaines, cette forme présente un taux de mortalité élevé pouvant atteindre près de 40 % chez les patients développant une atteinte respiratoire grave. En Europe et en Asie, les hantavirus sont davantage associés à une fièvre hémorragique avec un syndrome rénal susceptible d'entraîner une insuffisance rénale aiguë. Selon les souches concernées, la létalité peut atteindre 15 %.

L'absence de vaccin et de traitement antiviral spécifique constitue l'une des principales difficultés dans la lutte contre cette maladie. Les soins disponibles visent essentiellement à soulager les symptômes et à soutenir les fonctions vitales des patients les plus gravement atteints. La prévention demeure donc la meilleure protection. Les autorités sanitaires recommandent de limiter les contacts avec les rongeurs, d'éviter l'exposition à leurs déjections et de prendre des précautions particulières lors du nettoyage des bâtiments ou des locaux restés longtemps inoccupés.

Même si le virus Andes ne circule pas au Burundi et que le risque d'introduction apparaît aujourd'hui très faible, l'épisode du MV Hondius rappelle une réalité plus large : les maladies émergentes peuvent rapidement franchir les frontières grâce aux déplacements internationaux. Pour les spécialistes en santé publique, cette flambée ne constitue pas une menace mondiale majeure. Elle rappelle néanmoins l'importance de disposer de systèmes capables de détecter rapidement des infections inhabituelles, de retracer les contacts et de mettre en œuvre des mesures de surveillance efficaces.

Dans un monde où les voyages internationaux permettent de relier les régions les plus isolées de la planète en quelques heures seulement, la vigilance reste l'un des meilleurs outils pour prévenir les futures crises sanitaires.

Gilbert Nkurunziza

Burundi Eco
Media - Part - Station

C.d'Uvira, Immeuble Hope Design

Référence CNC : 100/CNC/236/2012
Parution le vendredi

Rédacteur en chef :
Mélance Maniragaba

Service commercial :
+257 22 277868 / 65800014

Taux de change du 22 Mai 2026

Sources : BRB/www.brb.bi

Monnaies étrangères	Marché officiel	
	Acheteur	Vendeur
Dollar USA	2966	3014
Euro	3445	3500
Shi. Kenyan	22.8719	23.2408
Shi. Tanzanien	1.1396	1.1580
Shi. Ougandais	0.7848	0.7974
Fr Rwandais	2.0276	2.0603

La lutte contre les boissons fortement alcoolisées prend un tournant décisif

Les autorités administratives et politiques multiplient les mesures contre les boissons alcoolisées fortement dosées, notamment la marque Kick. Saisies, destructions, restrictions de vente et appels à la fermeture des unités de production se succèdent, alors même que ces boissons rapportent plusieurs milliards de francs burundais à l'Etat.

La croisade contre les boissons alcoolisées fortement dosées se poursuit dans plusieurs régions du Burundi. Le 05 juin 2026 à Matongo en commune Nyabihanga de la province de Gitega, des boissons de marque Kick et d'autres produits connus sous le nom de Nyawera ont été détruits lors d'une opération dirigée par le chef de zone Antoine Nimubona. A cette occasion, l'autorité administrative a affirmé que la lutte contre ces boissons allait se poursuivre. Il a appelé la population à respecter les décisions prises par les autorités et a averti que toute personne impliquée dans la production, la commercialisation ou la distribution de ces boissons s'exposerait à des sanctions prévues par la loi.

Dans la province de Buhumuza, la commune Butaganzwa a également pris des mesures fermes contre la production et la commercialisation de ces boissons. Dans un communiqué signé le 12 mai 2026, l'administrateur communal Onésime Ngendandumwe a interdit, à partir du 18 mai, la vente et la consommation des boissons



Les autorités locales multiplient les actions contre la commercialisation et la consommation des boissons fortement alcoolisées, dont Kick.

qualifiées d'« ubusarabwayi », y compris la boisson dénommée Kick. La décision est motivée par les risques pour la santé publique, les accidents parfois mortels qui leur sont attribués et leurs conséquences sur la productivité et la cohésion sociale.

Des restrictions motivées par les plaintes de la population

Dans la ville de Gitega, certaines autorités à la base ont opté pour des mesures moins radicales. Dans le quartier Shatanya, les commerçants ont été informés qu'ils ne pouvaient plus vendre la boisson Kick ni d'autres boissons similaires avant 17 h 30. Selon Asman Ndayishimiye,

chef de ce quartier, cette décision fait suite aux nombreuses plaintes des habitants et des commerçants. Les autorités dénoncent notamment la baisse de rendement des travailleurs journaliers après la consommation de ces boissons. D'autres consommateurs passeraient une grande partie de leur journée en consommant de l'alcool au détriment des activités économiques. Les autorités locales préviennent que tout commerçant qui enfreindra cette mesure risque la fermeture de son établissement.

Parallèlement, le Bureau Burundais de Normalisation et de Contrôle de la Qualité (BBN) défend une approche axée davantage sur la régulation

que sur l'interdiction. Dans une conférence de presse tenue le 22 avril 2026, son directeur général, Samuel Ndayiragije, a estimé que le principal problème réside dans le faible prix de ces boissons qui les rend accessibles à une large partie de la population malgré leur forte teneur en alcool. Selon lui, les analyses techniques réalisées par le BBN montrent que ces produits répondent généralement aux normes en vigueur, mais que leur consommation excessive constitue un véritable défi de santé publique.

Un débat national entre recettes fiscales et santé publique

Ce problème a récemment fait l'ob-

jet des débats à l'Assemblée Nationale. Invité là-bas, le ministre en charge des finances, Alain Ndikumana, a indiqué que la boisson Kick avait rapporté plus de six milliards de BIF au trésor public durant la première moitié de l'exercice budgétaire 2025-2026. Ce qui en fait l'un des produits les plus rentables pour les finances publiques. Malgré cette contribution fiscale importante, plusieurs députés réclament l'arrêt de la production et de la commercialisation de ces boissons. Le président de l'Assemblée Nationale, Daniel Gélase Ndirirababwira, a estimé que les intérêts économiques ne devraient pas primer sur la santé de la population. Selon lui, aucune nation ne devrait tolérer des investissements susceptibles de nuire à la santé de ses citoyens.

Face à ces critiques, le ministre Ndikumana a expliqué que le gouvernement n'envisageait pas nécessairement la fermeture des unités de production concernées, mais cherchait plutôt à réduire la consommation par le biais d'une fiscalité plus élevée. L'objectif serait de rendre ces boissons moins accessibles, notamment aux consommateurs à faibles revenus. Cependant, sur le terrain, la commercialisation de la boisson Kick et d'autres boissons similaires se poursuit dans différents coins du pays. Des camions continuent d'assurer leur transport et les produits restent largement disponibles sur les marchés. A ce jour, aucune décision officielle du BBN n'a interdit leur production ou sa vente sur l'ensemble du territoire national.

Gilbert Nkurunziza

SPORT

Mondial 2026 : l'Afrique entre dans une nouvelle dimension avec dix représentants

La Coupe du monde 2026, organisée aux États-Unis, au Canada et au Mexique, marque une révolution dans l'histoire du football mondial. Grâce à l'élargissement du tournoi à 48 équipes, l'Afrique aligne pour la première fois dix sélections en phase finale. Un record qui nourrit les ambitions du continent, bien décidé à franchir un nouveau cap sur la scène internationale.

Depuis le 11 juin et jusqu'au 19 juillet 2026, le monde vivra au rythme de la plus grande Coupe du monde jamais organisée. Pour cette édition inédite, la FIFA a porté le nombre de participants de 32 à 48 équipes réparties dans douze groupes de quatre nations. Le nouveau format prévoit la qualification des deux premiers de chaque groupe ainsi que des huit meilleurs troisièmes pour les seizièmes de finale. Cette réforme a largement profité à la Confédération africaine de football (CAF) qui voit son contingent doubler, passant de cinq représentants lors des éditions 2018 et 2022 à dix cette année. Le Maroc, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, le Ghana, l'Afrique du Sud, le Cap-Vert et la République démocratique du Congo (RDC) porteront ainsi les couleurs du continent sur la scène mondiale.

Entre grands défis et réelles opportunités

Pour les observateurs, les performances africaines se joueront



Au total, dix nations africaines : le Maroc, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, l'Algérie, le Ghana, l'Afrique du Sud, la République démocratique du Congo (RDC), ainsi que trois autres sélections qualifiées, défendront les couleurs du continent sur la plus grande scène du football mondial.

dès le premier tour. Certaines équipes devront rapidement se mesurer à des adversaires prestigieux. L'Afrique du Sud ouvrira son tournoi face au Mexique, l'un des pays organisateurs, dans une ambiance qui s'annonce particulièrement hostile. Le Sénégal et l'Algérie auront également fort à faire contre deux géants du football mondial, respectivement la France et l'Argentine.

Toutefois, le nouveau format offre davantage de possibilités de qualification. L'Égypte, placée dans un groupe comprenant la Belgique, et le Maroc, opposé notamment au

Brésil, peuvent espérer atteindre la phase à élimination directe grâce à leur solidité collective et à la qualité de leurs effectifs. Même les sélections moins expérimentées, à l'image du Cap-Vert, gardent des raisons d'y croire. Malgré un groupe relevé avec l'Espagne et l'Uruguay, la possibilité de se qualifier parmi les meilleurs troisièmes laisse la porte ouverte à un exploit historique.

Le Maroc, le Sénégal et la Côte d'Ivoire en chefs de file

Parmi les dix représentants africains, plusieurs équipes

apparaissent comme les principales chances du continent. Le Maroc, demi-finaliste surprise, mais méritée du Mondial 2022, arrive avec un statut inédit. Portés par Achraf Hakimi et une génération talentueuse, les Lions de l'Atlas visent au minimum une nouvelle présence dans les quarts de finale.

Le Sénégal conserve également de solides ambitions. Habitué aux grandes compétitions internationales, les Lions de la Teranga disposent d'un effectif expérimenté capable de rivaliser avec les meilleures nations.

De son côté, la Côte d'Ivoire aborde la compétition avec confiance après son sacre continental. Les Éléphants espèrent confirmer leur retour au premier plan du football africain. L'Algérie, absente des deux dernières éditions, effectue un retour attendu sur la scène mondiale. Les Fennecs tenteront de retrouver les performances qui avaient marqué leur parcours lors du Mondial 2014.

Si les dix représentants africains parviennent à reproduire la discipline tactique et la détermination affichées durant les éliminatoires, la Coupe du monde 2026 pourrait bien consacrer l'Afrique comme une force incontournable du football mondial.

Voici les premiers matchs des équipes africaines

Date	Heure (GMT)	Matchs
11 juin 2026	19h00	Afrique du Sud – Mexique
13 juin 2026	22h00	Maroc – Brésil
14 juin 2026	23h00	Côte d'Ivoire – Équateur
15 juin 2026	02h00	Tunisie – Suède
15 juin 2026	19h00	Égypte – Belgique
15 juin 2026	16h00	Cap-Vert – Espagne
16 juin 2026	19h00	Sénégal – France
16 juin 2026	01h00	Algérie – Argentine
17 juin 2026	23h00	Ghana – Panama
17 juin 2026	17h00	RDC – Portugal

Gilbert Nkurunziza

Sosumo

Le gouvernement retente sa redynamisation

Le gouvernement du Burundi prévoit réhabiliter la Sosumo et construire en même temps une autre société qui produit le sucre. C'est dans l'objectif de redynamiser la production et la commercialisation du sucre. Cela a été annoncé après l'alerte du Syndicat des Travailleurs de l'Industrie Sucrière qui disait que cette société est confrontée à moult défis et qu'il aura un résultat négatif sur la production du sucre.

Le Syndicat des Travailleurs de l'Industrie Sucrière (SYTIS) alerte du fait que la SOSUMO est confrontée à moult défis. Dans une lettre adressée au ministre en charge de l'industrie et du commerce le 24 avril 2026, les représentants du Syndicat des Travailleurs de l'Industrie Sucrière dénoncent une situation jugée «dramatique» au sein de la Sosumo.

Il cite entre autres le retard dans l'acquisition des pièces essentielles, le manque d'équipements techniques et de produits chimiques, l'insuffisance d'engrais agricoles, d'herbicides et d'engrais ainsi que le risque de non démarrage de la campagne sucrière dès juin 2026.

Ce syndicat explique que plus de 90 % des commandes prioritaires nécessaires au démarrage de la campagne n'ont pas encore été exécutées. Ils craignent une baisse importante de la production du



Les infrastructures et les équipements de la Sosumo sont dans un état de vétusté inouï. La raison est qu'elle date de longtemps. Elle est vieille de 38 ans et n'a jamais été réhabilitée.

sucre et alertent sur la survie même de l'entreprise.

La Sosumo a enregistré un bénéfice de 20 milliards de FBu l'année dernière

Malgré cette situation, cette société reste une entreprise stratégique

pour l'économie nationale. A titre illustratif, elle a enregistré un bénéfice de 20 milliards de FBu lors du dernier exercice.

En plus de cela, ce syndicat se réjouit que la qualité du sucre produit par la Sosumo est appréciée dans toute la sous-région.

Ce syndicat demande ainsi à l'Etat

de débloquer rapidement les devises nécessaires pour sauver la campagne 2026 et garantir la continuité des activités de la Sosumo.

Devant les députés le 3 Juin 2026, le ministre en charge du commerce Hassan Kibeya a affirmé que les infrastructures et les équipements de la Sosumo sont dans un état de

vétusté inouï. La raison est qu'elle date de longtemps. Elle est vieille de 38 ans et n'a jamais été réhabilitée.

Des stratégies pour redynamiser la Sosumo

Selon Kibeya, ce qui est alors urgent est de la réhabiliter en attendant de construire une nouvelle société de production de sucre. La construction d'une nouvelle société à la Sosumo sera faite à travers le partenariat public-privé et la demande de crédit.

Et des échanges ont commencé avec la Banque de Développement des Etats des Grands Lacs (BDEGL) et la CRDB pour décrocher ce crédit.

Il a fait remarquer qu'on compte bien organiser le service commercial de la Sosumo pour permettre à cette société de contribuer de façon remarquable à l'économie du pays à travers la commercialisation du sucre et de la mélasse.

Les députés demandent la transparence dans la gestion du patrimoine de cette société.

Notons que cette situation se présente ainsi au moment où le gouvernement du Burundi a tenté de s'associer avec la société Sarrai Group d'origine Ougandaise qui produit du Sucre. Cela permettait à la Sosumo de produire 300 000 tonnes de sucre. Pour le moment, elle ne produit que 20 000 tonnes.

Jean Marie Vianney Niyongabo

COMMERCE

Quand les prix des denrées alimentaires demeurent élevés

Les consommateurs déplorent le fait que les prix des denrées alimentaires demeurent élevés par rapport aux revenus des ménages sur les marchés visités dimanche le 7 juin 2026. Ils demandent au gouvernement de prendre des mesures strictes dans le sens d'inverser la tendance. Les commerçants expliquent que cela est dû à certains facteurs, notamment les coûts de transport et de production élevés.

Les prix de la plupart des denrées alimentaires restent élevés par rapport aux revenus des ménages. Cela ressort d'une descente effectuée dimanche le 7 juin 2026 par un reporter de Burundi Eco dans certains marchés des zones Ngagara, Cibitoke et Kamenge de la commune Ntakangwa dans la province de Bujumbura.

Un kg de riz variait entre 5800 FBu et 6500 FBu. Un kg de haricot de type Kinure s'achetait à 3500 FBu. Celui de type Kirundo s'achetait à 3200 FBu au moment où celui de type Jaune s'achetait à 5000 FBu.

Un kg de grains de maïs s'achetait à 1800 FBu, celui de pommes de terre s'achetait à 3000 FBu, celui de colocase à 2500 FBu et celui de patate douce à 2000 FBu.

Un litre et demi d'huile de palme (Igikinju) s'achetait à 13000 FBu et celui de l'huile de coton à 20 000 FBu.



Les consommateurs déplorent le fait que les prix des denrées alimentaires demeurent élevés par rapport aux revenus des ménages sur les marchés visités dimanche le 7 juin 2026.

Les consommateurs s'inquiètent

Les consommateurs qui se sont entretenus avec Burundi Eco indiquent que ces prix sont élevés

si on tient compte des revenus des ménages.

Selon Micheline Nyandwi, fonctionnaire habitant la zone Cibitoke, il n'est pas facile de prendre en charge un ménage suite

au niveau des prix des produits de première nécessité qui s'observe actuellement. Le montant des dépenses journalières dépasse 30 000 FBu.

Jean Claude Kazoviyo, enseignant

habitant la zone Kinama abonde dans le même sens. Les citoyens qui ne dépendent que seulement des salaires sont dans des conditions déplorables suite au niveau des prix des produits de première nécessité qui restent prohibitifs.

Selon lui, c'est par la grâce de Dieu que certains citoyens parviennent à vivre dans la ville de Bujumbura, car il y a un grand déséquilibre entre le coût de la vie et les revenus perçus par les ménages à la fin du mois.

Selon ces derniers, c'est la raison pour laquelle il s'observe beaucoup de Burundais qui sont en train de quitter le pays à la recherche de là où l'herbe est encore verte.

Des mesures strictes pour inverser la tendance sont une nécessité

Ils demandent au gouvernement de prendre des mesures concrètes pour réduire le niveau des prix des denrées alimentaires.

Les commerçants de ces produits expliquent que les facteurs qui font que les prix des denrées alimentaires restent élevés sont diversifiés. Ils citent entre autres la pénurie du carburant qui fait que le coût du transport soit élevé, les coûts de production également, etc.

Notons que selon l'Institut National des Statistiques du Burundi (INSBU), l'inflation en moyenne annuelle d'avril 2026 s'établit à 23,3% contre 26,4% en mars 2026. Cette inflation de 23,3% est due aux prix des produits alimentaires qui enregistrent une hausse de 20,3%.

Jean Marie Vianney Niyongabo

3 ans après, les réalisations sont satisfaisantes

Le bilan des réalisations du Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique « PAFEN » est satisfaisant. Après 3 ans de mise en œuvre, 35% des activités prévues par le projet sur une période de 6 ans ont été déjà réalisées. Les administratifs des différentes communes de la province Bujumbura s'en réjouissent. Ils disent que le projet PAFEN est venu au point nommé, car l'accès à l'internet est une nécessité.

Après trois ans de mise en œuvre, le Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique (PAFEN), Bienvenu IRAKOZE, son Coordonnateur, se réjouit des résultats enregistrés. Cela ressort d'un atelier de communication et de sensibilisation sur le Projet PAFEN à l'endroit des gouverneurs de provinces, des administrateurs communaux, des services déconcentrés de l'Etat et toutes les parties prenantes aux niveaux provincial et communal. 70% des activités prévues par le projet ont été déjà engagées.

Les premières années, IRAKOZE laisse entendre qu'on a commencé le recrutement du personnel tels que les experts et les consultants, puis, on a entamé l'élaboration de différentes stratégies, des cahiers de charges de chacun du personnel et des dossiers d'appel d'offres pour des contrats de grande taille.

Pas mal de contrats déjà signés

Pour le moment, IRAKOZE indique que pas mal de contrats sont en cours d'exécution. Il cite à titre illustratif le contrat entre le projet PAFEN et l'Office Burundais de Recettes (OBR) qui consiste à la mise en place d'une plateforme de collecte de taxes et impôts ainsi que le développement de quelques autres modules liés à la numérisation des services de l'OBR notamment dans tout ce qui est en rapport avec la collecte des recettes, le service d'immatriculation ainsi que d'autres services internes à cet office.



Bienvenu IRAKOZE, Coordonnateur du Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique (PAFEN) : « 35% des activités prévues par le projet ont été déjà réalisées ».

PAFEN a également financé le lancement de la plateforme BurundiPay par la Banque de la République du Burundi (BRB). Il y a eu également la signature des contrats entre le projet PAFEN et les sociétés de télécommunication Lumitel et l'Onatel. Tous ces contrats consistent à promouvoir la connectivité à l'internet haut débit dans le milieu rural.

178 collines seront connectées au réseau internet 4 G

178 nouvelles collines seront connectées à un réseau internet 4G en milieu rural. Dans ce cadre, environ 800 000 burundais vont bénéficier de cette nouvelle connexion internet.

IRAKOZE précise que des écoles, des hôpitaux et d'autres services publics implantés dans les zones ciblées vont bénéficier de l'accès internet haut débit. Il argue que ce contrat va contribuer au développement socio-économique du Burundi car les enseignants, les prestataires de soins de santé, etc ont beaucoup plus besoin de l'internet dans leurs prestations.



Samson NDAYIZEYE, chef de cabinet du gouverneur de la province de Bujumbura : « PAFEN est venu pour contribuer à l'amélioration de l'accès à l'internet ».

Le réseau Bernet a été également appuyé par PAFEN pour promouvoir l'éducation de qualité. Dans ce

cadre, 14 institutions universitaires au niveau national bénéficieront de l'internet haut débit.

35 centres informatiques seront installés dans le pays

Le projet PAFEN va mettre en place 35 centres informatiques dans le pays. A cela s'ajoute l'élaboration de pas mal de stratégies. On cite, entre autres, celles qui portent sur la cybersécurité, la protection des données, etc.

IMCP a vu le jour grâce au projet PAFEN

IRAKOZE fait aussi remarquer que le projet PAFEN a financé la mise en place de l'Initiative Masse Critique des Professionnels pour les projets et programmes de développement (IMCP) dans l'objectif de renforcer les compétences des lauréats universitaires dans cinq domaines clés en matière de gestion de projets : gestion financière, passation de marchés, suivi évaluation, audit et contrôle interne et sauvegardes environnementales et sociales.

Selon IRAKOZE, l'IMCP vient répondre au manque de personnel compétent capable de contribuer à la gestion de différents projets. C'est pour cela que PAFEN est en train de financer la formation des jeunes ressortissants de différentes universités chercheurs d'emploi.

Ils sont alors formés pour qu'ils améliorent leurs compétences dans la gestion des projets.

Pour le moment, on est à la troisième cohorte. Et dans chaque promotion, on forme entre 100 à 140 jeunes.

Les administrateurs communaux ravis

L'administrateur de la Commune Bubanza se réjouit du fait que le projet PAFEN est venu pour contribuer à l'accès à l'internet au Burundi. Selon lui, c'est une initiative qui vient à point nommé car la qualité de la connectivité à l'internet est émaillée d'embûches dans une partie non négligeable du pays. Il donne l'exemple d'un marché de Kivyuka situé dans la circonscription qu'il dirige.

Il déplore le fait que l'accès à l'internet n'est pas possible à cet endroit, car il n'y a pas de réseau.



Les administrateurs communaux se réjouissent du fait le projet PAFEN est venu pour contribuer à l'accès à l'internet au Burundi.

CREOP- Jeunes : Plus de 210 jeunes stagiaires coachés

Une séance de coaching a été organisée par CREOP- Jeunes à l'endroit de 214 jeunes stagiaires sur 219 prévus de différentes entreprises. L'objectif globale de cette activité est de permettre aux jeunes stagiaires de maîtriser les bases pratiques de la gestion financière, du marketing et de négociation afin de contribuer efficacement à la performance de leurs entreprises d'accueil et de développer des compétences utiles pour leurs futures activités professionnelles ou entrepreneuriales.



214 jeunes stagiaires dont 95 filles et 119 garçons sur 219 jeunes prévus ont participé à cette séance.

L'Ong CREOP- Jeunes a organisé le 24 mai 2026 une séance de coaching sous le thème «Making Cents : faire de l'argent » à l'endroit des jeunes qui ont bénéficié des stages professionnels dans le cadre du projet UMWUGA -AKAZI financé par l'Union Européenne. Selon Emmanuel Munezero, chargé de l'éducation et insertion à CREOP- Jeunes, 214 jeunes stagiaires dont 95 filles et 119 garçons sur 219 jeunes prévus ont participé à cette séance.

CREOP- Jeunes se réjouit des résultats enregistrés, car tous les objectifs ont été atteints. Dans la gestion financière, 100 % des 214 stagiaires présents ont correctement identifié et classé les dépenses. Ils sont parvenus à distinguer les dépenses fixes des variables et des imprévues. Tous ces jeunes ont élaboré un mini-budget individuel appliquant la logique de planification stratégique. Chaque groupe de ces derniers a proposé en moyenne 3 actions concrètes pour éviter le gaspillage et optimiser les ressources au sein de leur entreprise d'accueil.

En Marketing, tous les jeunes stagiaires ont expliqué correctement les 5P du marketing mix et leur rôle dans la performance d'une entreprise. Ils ont relié au moins 3 des 5P aux attentes réelles du marché de leur entreprise d'accueil. Tous les groupes ont participé activement à la proposition et à la simulation d'une action marketing simple.

En Négociation, ces derniers ont cité et expliqué les 3 principales stratégies de négociation vues en séance. Ils ont identifié les signes d'une bonne négociation : relation équilibrée, clarté, respect mutuel. Chaque stagiaire a mis en pratique

une technique de négociation lors d'un jeu de rôle.

95 filles et 119 garçons ont participé à cette activité

Selon CREOP- Jeunes, ce taux de participation estimé à plus de 97% est un signal fort qui montre réellement que les séances de coaching sont une impérieuse nécessité chez les jeunes stagiaires. Et la participation de 95 filles et 119 garçons à cette activité montre que les séances de coaching intéressent tout le monde. C'est un signe éloquent qui prouve que c'est une approche inclusive.

Munezero fait remarquer que ce succès s'explique par l'ancrage pratique, car on est parti du livret de préparation pour rappeler les bases, puis passer immédiatement à des exercices concrets : mini-budget, simulation marketing, jeu de rôle en négociation. Les stagiaires n'écoutent pas seulement ce qui est en train d'être dit. Pourtant, ils mettent en pratique les leçons apprises. Et d'ajouter la structuration en 2 temps par CREOP- Jeunes. Le fait de garder les anciens qui sont déjà engagés dans le domaine motive les nouveaux stagiaires.

Le livret de préparation très apprécié

Le livret de préparation a aussi fait que cette séance soit couronnée de succès. Les témoignages étiquètent le livret comme un bon départ fondamental et les aide à démarrer leurs stages avec plus d'assurance et de clarté sur leurs attentes et leurs tâches. Pour CREOP Jeunes, il s'agit donc d'un outil à renforcer, car il maximise le temps utile de la séance.

La participation de 100 % de motivation et d'engagement est le résultat le plus important, précise CREOP- Jeunes. Au-delà de la maîtrise technique, les coachings touchent la posture professionnelle et renforcent "l'esprit de travail et de responsabilité". Selon Munezero, cela constitue l'effet recherché par CREOP-Jeunes : celui de transformer un stagiaire passif en acteur de son entreprise d'accueil.

Quid des recommandations ?

Il a été recommandé de poursuivre l'organisation mensuelle des séances de coaching pour maintenir la dynamique d'apprentissage et de diffuser et renforcer l'utilisation du livret de préparation auprès de tous les nouveaux stagiaires. Et

d'ajouter de prévoir un mécanisme de rattrapage pour les 5 stagiaires absents afin de garantir que 100 % des bénéficiaires atteignent les compétences visées et la mise en place un suivi à 30 jours auprès des entreprises d'accueil pour mesurer l'application concrète des outils vus en séance.

Munezero explique que l'objectif général des séances de coaching est de permettre aux jeunes stagiaires de maîtriser les bases pratiques de la gestion financière, du marketing et de la négociation, afin de contribuer efficacement à la performance de leurs entreprises d'accueil et de développer des compétences utiles pour leurs futures activités professionnelles ou entrepreneuriales.

Et de façon spécifique, les jeunes stagiaires distinguent les différents types de dépenses et apprennent à planifier les dépenses de manière stratégique pour éviter le gaspillage. Ils apprennent les façons d'optimiser les ressources en minimisant les coûts et la notion des "5P" du marketing et les principales stratégies de négociation. Ils apprennent à relier les 5P du marketing aux attentes réelles du marché et comment identifier les signes d'une bonne négociation.

Munezero fait savoir que dans le cadre du projet UMWUGA-AKAZI financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par CREOP-Jeunes en collaboration avec SPARK, des jeunes stagiaires ont été placés au sein d'entreprises à Bujumbura afin de faciliter leur insertion professionnelle.

Pour maximiser leurs chances de réussite, CREOP-Jeunes s'assure d'identifier leurs besoins spécifiques et de leur fournir les ressources nécessaires à l'exercice de leurs activités, notamment à travers des kits de stage adaptés.

Des séances d'échange régulières sont alors organisées tout au long du stage dont la durée varie de 3 à 6 mois afin d'évaluer leur progression, recueillir leurs retours d'expérience et lever les difficultés rencontrées en milieu professionnel.

Notons enfin qu'elles sont organisées pour renforcer les compétences des stagiaires et contribuer à la rentabilité et le développement des entreprises partenaires.

L'Ong CREOP- Jeunes a organisé le 24 mai 2026 une séance de coaching sous le thème «Making Cents : faire de l'argent » à l'endroit des jeunes qui ont bénéficié des stages professionnels dans le cadre du projet UMWUGA -AKAZI financé par l'Union Européenne. Selon Emmanuel Munezero, chargé de l'éducation et insertion à CREOP- Jeunes, 214 jeunes stagiaires dont 95 filles et 119 garçons sur 219 jeunes prévus ont participé à cette séance.

CREOP- Jeunes se réjouit des résultats enregistrés, car tous les objectifs ont été atteints. Dans la gestion financière, 100 % des 214 stagiaires présents ont correctement identifié et classé les dépenses. Ils sont parvenus à distinguer les dépenses fixes des variables et des imprévues. Tous ces jeunes ont élaboré un mini-budget individuel appliquant la logique de planification stratégique. Chaque groupe de ces derniers a proposé en moyenne 3 actions concrètes pour éviter le gaspillage et optimiser les ressources au sein de leur entreprise d'accueil.

En Marketing, tous les jeunes stagiaires ont expliqué correctement les 5P du marketing mix et leur rôle dans la performance d'une entreprise. Ils ont relié au moins 3 des 5P aux attentes réelles du marché de leur entreprise d'accueil. Tous les groupes ont participé activement à la proposition et à la simulation d'une action marketing simple.

En Négociation, ces derniers ont cité et expliqué les 3 principales stratégies de négociation vues en séance. Ils ont identifié les signes d'une bonne négociation : relation équilibrée, clarté, respect mutuel. Chaque stagiaire a mis en pratique une technique de négociation lors d'un jeu de rôle.

Selon CREOP- Jeunes, ce taux de participation estimé à plus de 97% est un signal fort qui montre réellement que les séances de coaching sont une impérieuse nécessité chez les jeunes stagiaires. Et la participation de 95 filles et 119 garçons à cette activité montre que les séances de coaching intéressent tout le monde. C'est un signe éloquent qui prouve que c'est une approche inclusive.



L'objectif général des séances de coaching est de permettre aux jeunes stagiaires de maîtriser les bases pratiques de la gestion financière, du marketing et de la négociation, afin de contribuer efficacement à la performance de leurs entreprises d'accueil et de développer des compétences utiles pour leurs futures activités professionnelles ou entrepreneuriales.



VOULEZ -VOUS RENFORCER VOTRE
VISIBILITÉ? VOULEZ-VOUS OFFRIR
DES CADEAUX CUSTOMISÉS
DE FIN D'ANNÉE?

PARMI SA GAMME DE PRODUITS,
HOPE DESIGN VOUS PROPOSE
DES GOURDES PERSONNALISÉES

